

Conseil Municipal de CHAINTRÉ

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Présents : 12

Votants: 12

Séance du 12 septembre 2013

L'an deux mille treize et le douze septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 03/09/2013, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François COGNARD (Maire)

Sont présents: Monsieur Jean-François COGNARD, Monsieur Camille BIOT, Monsieur Patrick JOURNET, Monsieur Fabrice LAROCLETTE, Monsieur Christophe PERRATON, Monsieur Patrice LEGENDRE, Monsieur Michel FEY, Monsieur Bruno VINCENT, Madame Danielle GROUX, Madame Brigitte MORAT, Madame Jacqueline BOURDON, Monsieur Pierre-Paul PENILLARD

Représentés:

Excuses: Monsieur Christian VAROT, Madame Dominique GIVOIS, Madame Laurence PIN

Absents:

Secrétaire de séance: Monsieur Bruno VINCENT

Objet: Tarifs concession, columbarium et cavurne au cimetière - DE201309001

M. le Maire rappelle les tarifs en vigueur au cimetière de Chaintré :

Concession/m² :	- 50 ans : 77 €
	- 30 ans : 46 €
	- 15 ans : 23 €
Columbarium/case :	- 30 ans : 1 006 €
	- 15 ans : 587 €
Jardin du Souvenir :	- 34 €

L'implantation de cavurnes est prévue fin d'année 2013 et il revient au Conseil Municipal d'en fixer la durée et les tarifs.

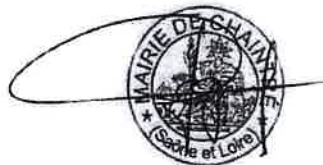
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe la durée et les tarifs des cavurnes ainsi qu'il suit :

- 10 ans : 500 €
- 15 ans : 550 €
- 30 ans : 800 €

et autorise M. le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Jean-François COGNARD



RF
MACON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 16/09/2013
071-217100742-20130912-DE201309001-DE

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,